



Toulouse, le 14 mai 2018

Direction Territoriale
Sud Ouest

Arrondissement
Développement de
la Voie d'Eau

Bureau
Développement local

Monsieur Jean DIONIS du SEJOUR
Maire d'Agen
Hôtel de Ville
Place du Docteur Esquirol
47916 Agen Cédex 9

Objet : Votre courrier du 20 Avril 2018
Affaire suivie par : **Hélène CHALLANDE**
Tél : 05 61 36 24 78 – helene.challande@vnf.fr

N°: 182070	04 JUIN 2018
Attribution: CNIB - Vallée	
Information: DGS	
Commentaire: 2018	

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 avril dernier vous présentez la démarche prospective « Agen 2030 » lancée par la commune d'Agen et sollicitez VNF pour l'apport d'éléments susceptible d'éclairer votre réflexion.

Tout d'abord je tiens à vous remercier de m'associer à cette démarche qui semble une étape essentielle pour le développement et le renforcement de l'attractivité de votre territoire.

Lors de l'étude de « Stratégie portuaire » engagée en 2015 par VNF et les régions « Occitanie » et « Nouvelle Aquitaine », les éléments suivants ont été mis en exergue et peuvent donner des orientations dans le cadre de votre démarche :

- la ville d'Agen a été identifiée comme porte d'entrée touristique sur le territoire présentant de réelles opportunités mais également quelques faiblesses, notamment le besoin d'aménagements adaptés et sûrs.

Les opportunités sont :

- le positionnement stratégique entre le canal, la Garonne et la Baïse avec un rayonnement fort tourné vers la Baïse
- le relief intéressant avec le port comme belvédère sur la ville, le coteau de l'Emitage surplombant le canal
- des centralités commerciales (bd de la République) à proximité du port et accessibles à pied
- un loueur déjà implanté et impliqué dans le développement touristique
- des aménagements de qualité sur la rive nord du Canal, supports de promenade.

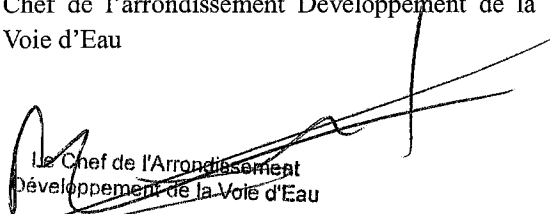
2, Port Saint-Etienne – Boite Postale 7204, 31073 Toulouse cedex 7
T. +33 (0)5 61 36 24 24 F. +33 (0)5 61 54 66 50 www.vnf.fr

Par ailleurs je suis en mesure de vous indiquer que les bâtiments commerciaux (ex pompes funèbres) situés derrière la gare vont être démolis.

Je me tiens à votre disposition pour tout autre renseignement.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Roland BONNET
Chef de l'arrondissement Développement de la
Voie d'Eau



Le Chef de l'Arrondissement
Développement de la Voie d'Eau

Roland BONNET